

#### CONSEIL D'EXPLOITATION POSTALE/CONSEIL D'ADMINISTRATION

Commission mixte 2 (Développement et coopération)

Groupe de projet «Développement durable»

Berne, le 2 novembre 2010 (de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 à 18 heures), salle Heinrich von Stephan

#### Etude de faisabilité - Outil de communication

(Point 4c de l'ordre du jour)

1. Objet	Références/paragraphes
Informer le Groupe de projet «Développement durable» des progrès réalisés dans l'étude d'un système de compensation carbone pour le secteur postal et présenter un kit de communication concernant ce système.	§§ 1 à 5
2. Décision attendue	
Le Groupe de projet «Développement durable» est invité à prendre note des progrès réalisés dans l'étude et à encourager les Pays-membres à lire le kit de communication diffusé par le Bureau international.	§ 6 et annexe 1

#### I. Introduction

1. En octobre 2009, suite à une proposition de la France, le Conseil d'administration (CA) a décidé de lancer une étude de faisabilité d'un système de compensation carbone pour le secteur postal.

#### II. Premières étapes du sous-groupe

2. Un sous-groupe a été créé à cette fin avec un mandat à durée limitée, mais qui durera jusqu'à la finalisation de l'étude. Par conséquent, son mandat sera prolongé en cas de besoin.

#### III. Documents élaborés par le sous-groupe

- 3. Afin d'expliquer son travail et d'aider les Pays-membres à comprendre sa mission et les propositions qui ont été faites, le sous-groupe a décidé d'élaborer un kit de communication (v. annexe 1).
  - 4. Le kit de communication vise à expliquer brièvement l'étendue de la compensation carbone et l'intérêt d'un tel système pour le secteur postal. Il vise à encourager les Pays-membre à s'intéresser à ce domaine et les invite à lire le kit de téléenseignement, qui explique plus en détail quel système pourrait être utilisé par l'Union si ses membres décidaient de réaliser l'étude y relative. (Le kit de téléenseignement est présenté dans un autre document.)

5. Le kit de communication est disponible en anglais et en français sur la page Web de l'UPU dédiée à l'environnement et à la lutte contre le changement climatique (www.upu.int/fr/activities/sustainable-development/environment/about-environment.html).

#### IV. Conclusion

6. Le Groupe de projet «Développement durable» est invité à prendre note des progrès réalisés dans l'étude d'un système de compensation carbone, ainsi que de l'élaboration de ce kit de communication en particulier, et à encourager les Pays-membres à lire ledit kit.

Berne, le 23 juillet 2010



CA C 2 GPDD 2010.2-Doc 4c.Annexe 1

## Kit de communication

**Compensation carbone** 



- 1. Introduction
  - a) Quel est le contexte?
  - b) Qu'est-ce que la compensation carbone?
  - c) Comment faire pour compenser mes émissions de CO<sub>2</sub>?
- 2. Pourquoi un système de compensation carbone pour le secteur postal?
  - a) Comment un tel système pourrait-il fonctionner?
  - b) Quels sont mes intérêts? Ceux du secteur postal?
- 3. Conclusions



#### 1. Introduction

- a) Quel est le contexte?
- b) Qu'est-ce que la compensation carbone?
- c) Comment faire pour compenser mes émissions de CO<sub>2</sub>?
- 2. Pourquoi un système de compensation carbone pour le secteur postal?
  - a) Comment un tel système pourrait-il fonctionner?
  - b) Quels sont mes intérêts? Ceux du secteur postal?
- 3. Conclusions



#### Quel est le contexte?

#### **Contexte environnemental**

- L'effet de serre, dû à la présence de gaz à effet de serre (p. ex. vapeur d'eau, dioxyde de carbone, oxyde de diazote, méthane), est un phénomène naturel qui absorbe l'énergie émise par le soleil
- Sans ce phénomène, la température sur terre serait d'environ −19℃ au lieu de 14℃
- Les activités humaines (notamment celles des dernières cinquante années) ont eu pour effet de faire augmenter la proportion de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, ce qui, en retour, a pour conséquence de modifier le phénomène naturel d'effet de serre. C'est cette modification qui serait la cause probable du réchauffement global et du changement climatique



#### Quel est le contexte?

#### **Contexte politique**

- 1992: 153 pays ont signé la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
- 1997: 111 pays ont signé le Protocole de Kyoto
  - 38 pays (listés en tant que pays de l'«Annexe 1») se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2012
  - Création de mécanismes flexibles
    - Systèmes d'échange de droits d'émission de carbone
    - Mécanismes de développement écologique
    - Mise en œuvre commune
- La prochaine étape sera le COP16, en décembre 2010, à Cancún (Mexique),
  afin de convenir de la suite à donner au Protocole de Kyoto



#### Quel est le contexte?

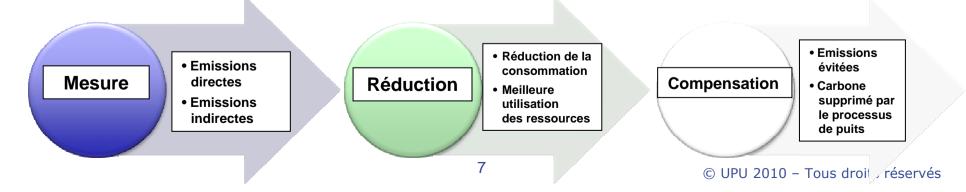
#### Contexte économique

- Le changement climatique aura des impacts directs sur les territoires où le secteur postal crée de la valeur ajoutée
  - Les déplacements de la population mondiale s'intensifieront
  - Les compagnies et organisations devront s'adapter et définir des actions
  - Les postes seront également impliquées
  - Les populations seront de plus en plus affectées par le changement climatique
  - Les futurs employés seront plus difficiles dans leur choix d'employeurs, de la part desquels ils exigeront qu'ils luttent contre le changement climatique et œuvrent en faveur d'une meilleure qualité de vie
- Des réglementations internationales et nationales (en matière de marchés, d'environnement, d'émissions, etc.) continueront à être élaborées et finiront par atteindre les pollueurs n'appliquant pas encore des restrictions d'émissions. Des actions écologiques peuvent s'avérer coûteuses, mais l'inaction s'avérera certainement bien plus coûteuse encore (p. ex. industrie aéronautique)
- Enfin et surtout, les actions écologiques pourraient s'avérer économiquement avantageuses, grâce à des marges plus importantes et des nouveaux marchés

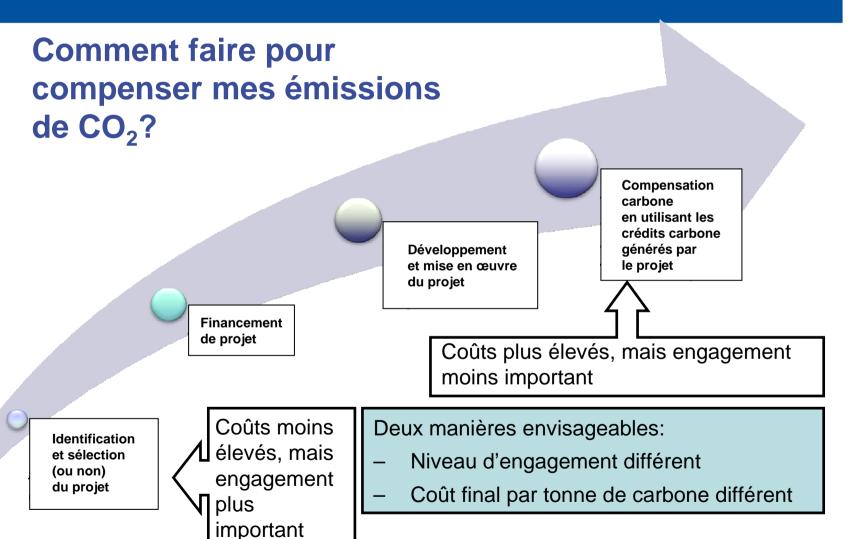


## Qu'est-ce que la compensation carbone?

- La compensation carbone constitue la dernière étape d'un processus global:
  - Mesures des émissions de gaz à effet de serre
  - Réductions des émissions de gaz à effet de serre
- Cette étape peut être franchie par:
  - des projets de financement (réduction d'émissions ou suppression du carbone par un processus de puits)
  - l'achat de crédits directement sur le marché:
    - générés par des projets; ou
    - par des quotas de surplus de CO<sub>2</sub>









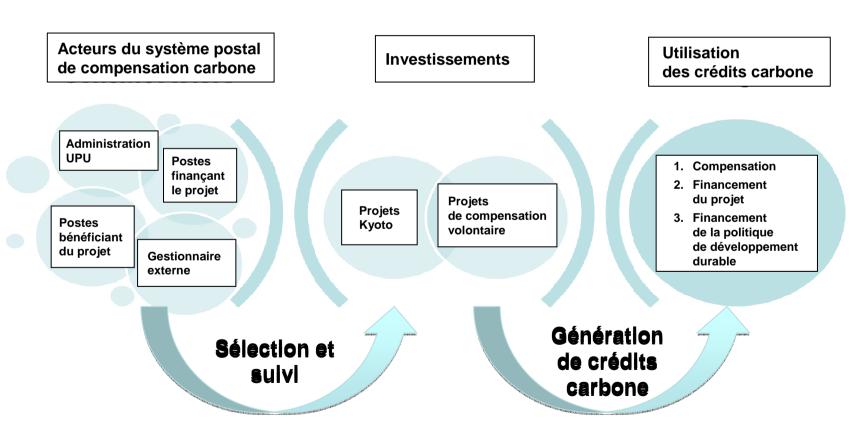
- 1. Introduction
  - a) Quel est le contexte?
  - b) Qu'est-ce que la compensation carbone?
  - c) Comment faire pour compenser mes émissions de CO<sub>2</sub>?
- 2. Pourquoi un système de compensation carbone pour le secteur postal?
  - a) Comment un tel système pourrait-il fonctionner?
  - b) Quels sont mes intérêts? Ceux du secteur postal?
- 3. Conclusions



Comment le système postal pourrait-il fonctionner? CC = crédit carbone Voici un aperçu détaillé **Postes** Souscription – €€ engagées Charte des **Signataire** prêtes membres Capacité de compensation à compenser Rapport d'investissement leurs Comité de direction détaillé pour les acteurs émissions Comité d'éthique extérieurs **Projets postaux** avec impact positif direct sur Management/ le secteur postal! investissement **Gestionnaire** des avoirs **Projets** CC **Financement** volontaires sous-traitant des projets ou réqulés Surplus de CC de développement Produits surplus-**Autres projets** durable des postes (projet sélectionné avec impact positif Si surplus de CC par le Comité indirect sur de direction) le secteur postal, tel que défini par les critères Registres C de sélection de l'UPU Marché du carbone 10 © UPU 2010 - Tous droits réservés



# Comment le système postal pourrait-il fonctionner? Voici un aperçu détaillé





## Pourquoi devrais-je participer au système?

Si vous souhaitez compenser vos émissions de CO<sub>2</sub>





## Postes engagées

Outils pour contribuer à la stratégie de décarbonisation

Offres commerciales à valeur ajoutée

## Postes non engagées

Développement économique basé sur la décarbonisation locale

Développement de l'infrastructure locale

Mises en œuvre de technologies vertes et transfert du savoir-faire

## Notre objectif commun

# Système postal de compensation carbone

Identification du secteur postal en tant qu'acteur positif dans la lutte contre le changement climatique



- 1. Introduction
  - a) Quel est le contexte?
  - b) Qu'est-ce que la compensation carbone?
  - c) Comment faire pour compenser mes émissions de CO<sub>2</sub>?
- 2. Pourquoi un système de compensation carbone pour le secteur postal?
  - a) Comment un tel système pourrait-il fonctionner?
  - b) Quels sont mes intérêts? Ceux du secteur postal?
- 3. Conclusions



#### **Conclusions**

Le système postal de compensation carbone a quatre objectifs

Avantage pour la poste d'un pays bénéficiaire

- · Aide dans la mise en œuvre d'un projet de développement durable
- Accès à une technologie de production d'énergie plus écologique
- Développement économique local (secteur postal compris)
- Savoir-faire en matière de technologie écologique

Avantage pour la poste engagée

- Crédits en échange d'une réduction structurée d'émissions de gaz à effet de serre
- Opportunité de développement pour le secteur postal international
- Réduction des coûts de compensation grâce au partage des coûts de gestion

Avantage pour le secteur postal

- Reconnaissance de son rôle d'acteur positif dans la lutte contre le changement climatique
- Anticipation de nouvelles réglementations
- Contribution à la protection des territoires sur lesquels les activités postales sont développées
- Solidarité croissante entre les Pays-membres

Avantage pour l'environnement global

- Lutte contre le changement climatique
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre et suppression de carbone par le processus de puits
- Bénéfices environnementaux
- Meilleurs conditions de vie pour la population locale



Une présentation et des explications plus détaillées sont disponibles dans le kit de formation à distance (kit de téléenseignement)

Pour toute autre question, veuillez contacter:

Sylvie Sasaki (sylvie.sasaki@royalmail.com)

Stéphanie Scouppe (stephanie.scouppe@laposte.fr)